

Compte rendu de la séance ordinaire

du mercredi 19 avril 2017 à 18 h 00

Présents : TOMI Christian, BRAL Michèle, MORI Eric, SANTELLI Dominique - **Absents** : POISMANS Claude - **Représentés** : POISMANS Claude par MORI Eric
Secrétaire(s) de la séance: Michèle BRAL

Ordre du jour :

- **Vote du compte de gestion 2016,**
- **Vote du compte administratif 2016,**
- **Affectation du résultat de fonctionnement,**
- **Vote des quatre taxes directes locales pour l'année 2017,**
- **Vote du budget Primitif 2017,**
- **Questions diverses.**

Délibérations du conseil :

Vote du compte de gestion

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 5

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Vote du compte administratif

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BRAL Michèle, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par TOMI Christian après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	23 124.48			207 376.45	23 124.48	207 376.45
Opérations exercice	41 868.56	51 457.78	103 904.49	101 262.91	145 773.05	152 720.69
Total	64 993.04	51 457.78	103 904.49	308 639.36	168 897.53	360 097.14
Résultat de clôture	13 535.26			204 734.87		191 199.61
Restes à réaliser	17 441.00	21 336.39			17 441.00	21 336.39
Total cumulé	30 976.26	21 336.39		204 734.87	17 441.00	212 536.00
Résultat définitif	9 639.87			204 734.87		195 095.00

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

- le maire se retire afin de permettre au conseil municipal de voter le compte administratif 2016.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 4

POUR : 4 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Affectation du résultat de fonctionnement

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,
- constatant que le compte administratif fait apparaître en section de fonctionnement un :
excédent de 204 734,87 €.

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créiteur)	207 376.45
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	191 049.21
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-2 641.58
Résultat cumulé au 31/12/2016	204 734.87
A.EXCEDENT AU 31/12/2016	204 734.87
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	9 639.87
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créiteur - lg 002)	195 095.00
B.DEFICIT AU 31/12/2016	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 5

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Vote des quatre taxes directes locales pour l'année 2017

Le Maire fait connaître que le taux des quatre taxes directes locales doit être déterminé lors du vote du budget primitif de l'année 2017.

Seront appliqués les taux de la colonne **TAUX (%) 2017**.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- de fixer les quatre taxes comme suit :

	TAUX (%) 2016	TAUX (%) 2017	BASES	PRODUIT
TH	17,64	18,95	65 900	12 488
TF B	5,03	5,40	43 800	2 365
TF NB	31,10	33,41	0	0
TP / CFE	5,80	6,23	2 300	143
			TOTAL	14 996

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 5

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

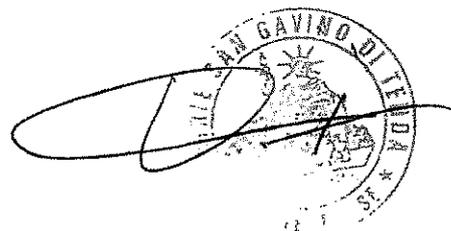
- d'arrêter le budget pour l'année 2017, celui-ci pouvant se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
304 915.75	304 915.75	207 490.14	207 490.14

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0

Cette séance a été close à 19 h 40 et comporte CINQ (5) délibérations.

Le Maire
TOMI Christian



Nombre de membres

Séance du 19 avril 2017

en exercice: 5

L'an deux mille dix-sept et le dix-neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée le 14 avril 2017, s'est réunie sous la présidence de Christian TOMI

Présents : 4

Sont présents: Christian TOMI, Michèle BRAL, Eric MORI, Dominique SANTELLI

Votants: 5

Représentés: Claude POISMANS par Eric MORI

Absents: POISMANS Claude

Secrétaire de séance: Michèle BRAL

Vote du compte de gestion

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de TOMI Christian

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0

Vote du compte administratif

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de BRAL Michèle, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par TOMI Christian après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	23 124.48			207 376.45	23 124.48	207 376.45
Opérations exercice	41 868.56	51 457.78	103 904.49	101 262.91	145 773.05	152 720.69
Total	64 993.04	51 457.78	103 904.49	308 639.36	168 897.53	360 097.14
Résultat de clôture	13 535.26			204 734.87		191 199.61
Restes à réaliser	17 441.00	21 336.39			17 441.00	21 336.39
Total cumulé	30 976.26	21 336.39		204 734.87	17 441.00	212 536.00
Résultat définitif	9 639.87			204 734.87		195 095.00

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

- **le maire se retire afin de permettre au conseil municipal de voter le compte administratif 2016.**

4. **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR : 4 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Affectation du résultat de fonctionnement

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016,
- constatant que le compte administratif fait apparaître en section de fonctionnement un :
excédent de 204 734,87 €.

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	207 376.45
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	191 049.21
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
DEFICIT	-2 641.58
Résultat cumulé au 31/12/2016	204 734.87
A.EXCEDENT AU 31/12/2016	204 734.87
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	

Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	9 639.87
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	195 095.00
B.DEFICIT AU 31/12/2016	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0

Vote des quatre taxes directes locales pour l'année 2017

Le Maire fait connaître que le taux des quatre taxes directes locales doit être déterminé lors du vote du budget primitif de l'année 2017.

Seront appliqués les taux de la colonne **TAUX (%) 2017**.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- de fixer les quatre taxes comme suit :

	TAUX (%) 2016	TAUX (%) 2017	BASES	PRODUIT
TH	17,64	18,95	65 900	12 488
TF B	5,03	5,40	43 800	2 365
TF NB	31,10	33,41	0	0
TP / CFE	5,80	6,23	2 300	143
			TOTAL	14 996

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE: 0

Vote du budget Primitif 2017

Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le budget pour l'année 2017, dressé et appuyé des documents propres à les justifier, après le vote des quatre taxes locales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

Vote du budget Primitif 2017

Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le budget pour l'année 2017, dressé et appuyé des documents propres à les justifier, après le vote des quatre taxes locales.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **d'arrêter** le budget pour l'année 2017, celui-ci pouvant se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
304 915.75	304 915.75	207 490.14	207 490.14

NBRE DE VOTES EXPRIMES : 5

POUR : 5 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS et REFUS DE VOTE : 0

Cette séance a été close à 19 h 40 et comporte CINQ (5) délibérations.

Le Maire
TOMI Christian

